

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Montréal métropolitain + hebdomadaire

Pont Papineau-Leblanc accessible aux véhicules lourds dès le 17 mai 2024

Montréal, le 16 mai 2024 – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les usagers de la route que les véhicules lourds pourront à nouveau circuler sur le pont Papineau-Leblanc à compter du 17 mai 2024. La levée de cette mesure est possible puisque le remplacement des haubans et le renforcement de la structure ont été complétés.

À noter que la limite de vitesse demeure affichée à 70 km/h et que la voie de gauche dans chaque direction reste fermée sur le pont, et ce, pour une durée indéterminée.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleuses et travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel. Avant de prendre la route, il est recommandé de consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements.

Pour toute question ou tout commentaire, il est possible de communiquer avec le Ministère en composant le 511 ou en allant sur la page Web transports.gouv.qc.ca/nous-joindre.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

- 30 -

Pour information : Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Montréal : 514 873-5600
Québec : 418 644-4444
Sans frais : 1 866 341-5724